

# FACULTÉ DE DROIT

Université Grenoble Alpes

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2025



### ENSEMBLE, RELEVONS LES DÉFIS DE DEMAIN !

« La Faculté de droit s'engage résolument aux côtés des entreprises pour façonner l'avenir. Dans un monde en constante évolution, où l'intelligence artificielle et les enjeux environnementaux redéfinissent les règles du jeu, le droit est plus que jamais au cœur de toutes les activités.

Quel que soit le secteur, les compétences juridiques sont indispensables pour progresser dans un environnement professionnel complexe et en perpétuelle mutation.

En choisissant de verser votre taxe d'apprentissage à notre faculté, vous investissez dans la formation des talents qui relèveront les défis des professions du droit de demain.

Merci de votre confiance et de votre engagement à nos côtés. »

**Jean-Christophe VIDELIN**, Doyen de la Faculté de droit

## NOUS SOUTENIR, C'EST...

- ▶ **Participer** à l'insertion professionnelle des futurs juristes, avocats et magistrats
- ▶ **Renforcer** nos actions de recherche et d'innovation qui font avancer le domaine du droit
- ▶ **Développer** des programmes de formation innovants en réponse aux évolutions du droit et des besoins du marché
- ▶ **Partager** nos valeurs éthiques et environnementales
  - > Promotion de l'intégrité, de la justice et du respect des droits humains
  - > Intégration des enjeux environnementaux et sensibilisation à la transition écologique dans nos formations



## NOTRE ENGAGEMENT, C'EST...

- ▶ **Développer la professionnalisation**
  - > Connecter les étudiants aux entreprises et aux recruteurs à travers de nombreux événements : conférences métiers, ateliers de professionnalisation, jobs dating, tables rondes...
  - > Découvrir divers secteurs professionnels : visites d'entreprises et d'institutions, conférences...
- ▶ **Réinventer et accompagner la formation des jeunes talents**
  - > Hybridation et modernisation des formations par le déploiement de nouveaux outils numériques : découverte de l'intelligence artificielle, plateformes d'enseignement, forums en ligne, 100% distanciel
  - > Flexibilité de nouveaux projets pédagogiques : visioconférences avec des professionnels des métiers du droit
- ▶ **Favoriser l'ouverture internationale**
  - > Stage au sein d'entreprises et d'institutions à l'étranger
  - > Partenariats académiques internationaux

## EN CHIFFRES

**4 500** étudiants

**200** intervenants professionnels

**35** formations proposées dans diverses modalités (formation initiale, continue et à distance)

**40** partenariats professionnels et académiques

**47** conventions avec des Universités étrangères

**1 000** stages en entreprise/an

## INVESTISSEMENTS ET PROJETS FINANCÉS

- ▶ Abonnements et formation aux outils d'intelligence artificielle
- ▶ Fonds documentaire : ressources pédagogiques numériques et abonnements
- ▶ Visites d'entreprises du territoire
- ▶ Immersion et pratique professionnelle : rencontres avec les institutions juridiques, participation à des concours de plaidoirie...
- ▶ Cérémonie de remise de diplômes

## DES FORMATIONS QUI RÉPONDENT À VOS MÉTIERS

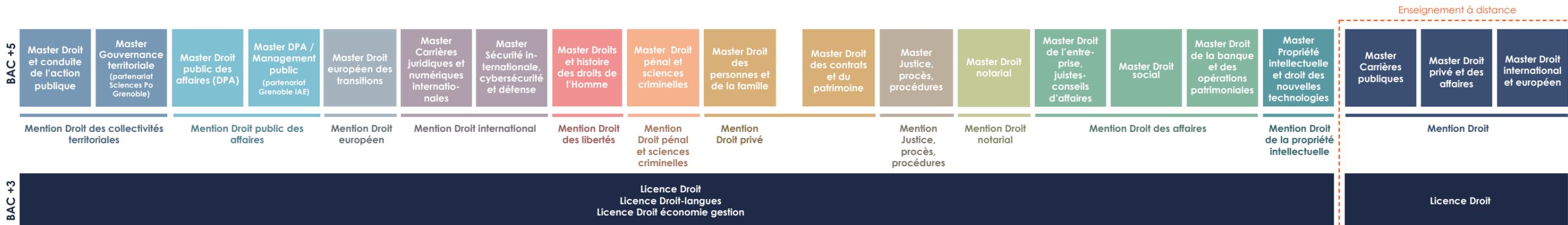
La Faculté de droit de Grenoble offre **3 parcours de Licence** et **20 parcours de Master**.

Elle propose également **7 Diplômes d'Université** pour des spécialisations supplémentaires comme, par exemple, en droit de l'environnement ou en criminologie, ainsi que **3 préparations aux concours/examens**.

## L'ALTERNANCE À LA FACULTÉ DE DROIT

La Faculté de droit propose **4 parcours de Master 2 en alternance** :

- > Droit de la banque et des opérations patrimoniales
- > Droit social
- > Droit de l'entreprise, juristes-conseils d'affaires
- > Droit et conduite de l'action publique



# COMMENT VERSER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Vous affectez votre solde de la taxe d'apprentissage à la Faculté de droit de l'UGA via la plateforme **SOLTéA**, développée par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) :

**Étape 1** : Munissez-vous de vos identifiants, via Net-entreprises, pour accéder à la plateforme SOLTéA

**Étape 2** : Sur SOLTéA, fléchez votre solde de taxe d'apprentissage en recherchant notre établissement ou numéro UAI

Faculté de droit de **GRENOBLE**  
N° UAI : 0381987D

Faculté de droit de **VALENCE**  
N° UAI : 0261320U

**Étape 3** : Informez-nous de votre soutien : [droit-taxeapprentissage@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:droit-taxeapprentissage@univ-grenoble-alpes.fr)

NB : les fonds non affectés par les entreprises seront répartis selon les critères définis par la CDC.

## CALENDRIER 2025

### Période 1 :

- ▶ **Du 26 mai au 27 juin 2025** : première phase d'affectation à la Faculté de droit
- ▶ **Le 11 juillet 2025** : premiers versements des contributions affectées à la Faculté de droit

### Période 2 :

- ▶ **Du 14 juillet au 24 octobre 2025** : dernière phase d'affectation à la Faculté de droit
- ▶ **Le 7 novembre 2025** : derniers versements des contributions affectées à la Faculté de droit



**En choisissant de soutenir la Faculté de droit de Grenoble / Valence, vous investissez dans l'avenir des jeunes juristes et dans le développement d'une formation de qualité.**

**Ensemble, faisons la différence !**

## CONTACT

Fatima GOUESLAIN, Responsable du Pôle professionnalisation de la Faculté  
[droit-taxeapprentissage@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:droit-taxeapprentissage@univ-grenoble-alpes.fr) / 04 76 74 32 37

+ d'infos

